

## REPUBLIQUE FRANCAISE

## DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

## COMMUNE DE TOLLA

Extrait du registre n°09/2026

des délibérations du conseil municipal

Séance du 21 mars 2026

Date de la convocation : 16 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 10
Nombre de conseillers représentés : 1
Nombre de conseillers absents : 0

L'an deux mille vingt-six, le 21 mars, à 15 heures, le conseil municipal de la commune de TOLLA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique VINCENTI, Maire.

Membres présents : Joseph LEONZI, Emilie MARTINI, Erick CASALTA, Mme Bernadette JOURNET, Mme Olga BRUNI, Jean-Louis MARTINI, Mme Blanche MONTISCI, François VITTINI, Mme Fabienne GIUNTI, Dominique VINCENTI.

Membre représenté : Jean-Baptiste SALVADORI par François VITTINI

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance élu : Madame Emilie MARTINI.

**Objet : Désignation d'un responsable de l'action sociale.**

Le Maire informe les conseillers municipaux qu'il convient de désigner :

- Un responsable de l'action sociale,
- Un délégué des élus au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Les conseillers municipaux, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, désignent à l'unanimité Monsieur SALVADORI Jean-Baptiste responsable de l'action sociale et Madame GIUNTI Fabienne déléguée au collège des élus du CNAS.

Fait et délibéré les jours et an que dessus  
Au registre suivent les signatures  
Pour copie certifiée conforme



Le Maire

*Vincenti*  
D. VINCENTI